PLAN PROVISOIRE

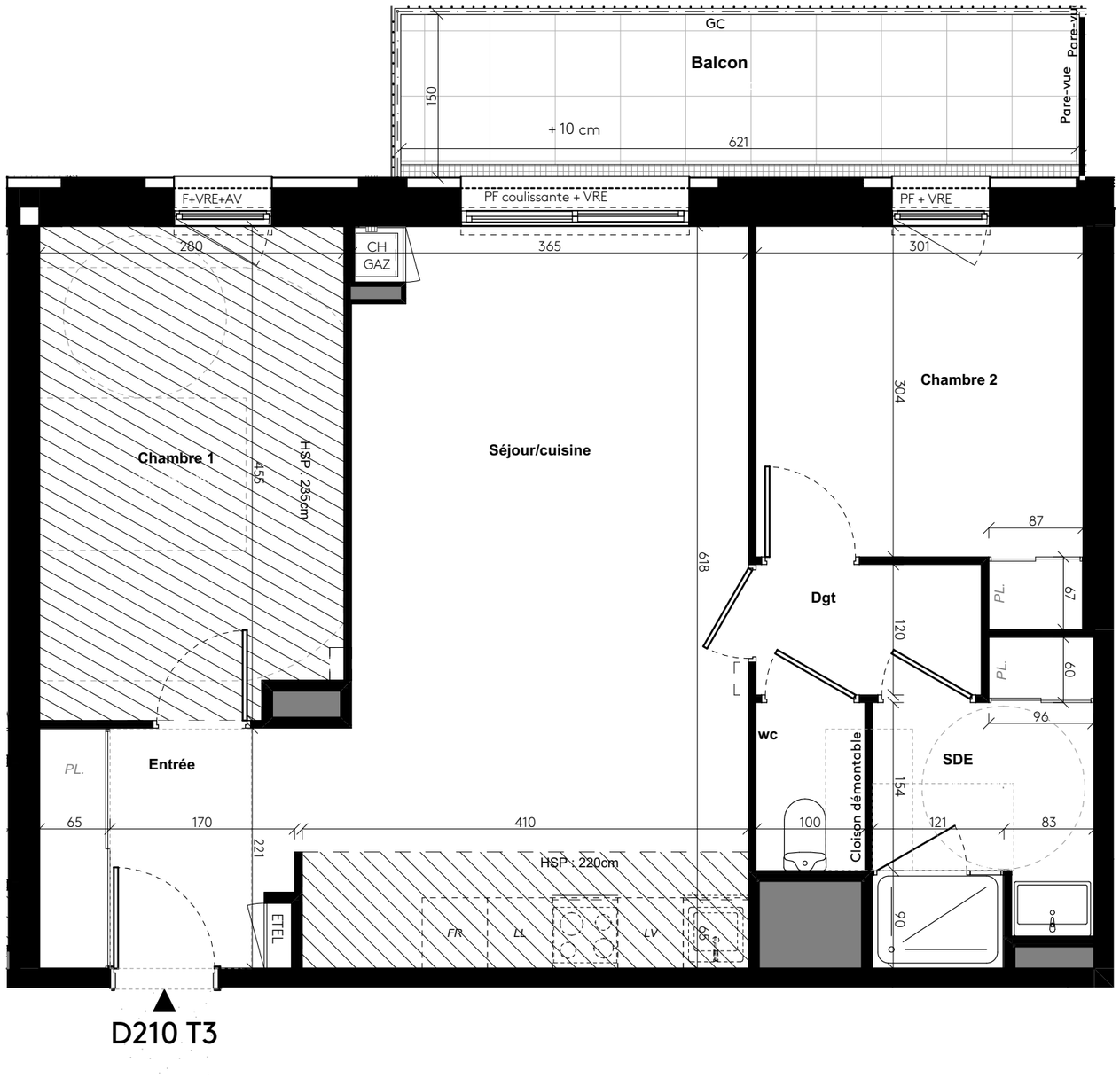

N

1:50 0 2 3 m

LÉGENDE TECHNIQUE

PF : Porte-fenêtre
F : Fenêtre
FOB : Fenêtre oscillot battant
AV : Allège vitrée
AP : Allège Pleine
FF : Fenêtre fixe
VRE : Volet roulant électrique
GC : Garde corps
PL : Placard
LV : Emplacement Lave-Vaisselle
LL : Emplacement Lave-Linge
ETEL : Tableau électrique
CH GAZ : Chaudière au gaz

Soffite et faux-plafond
Espace de manoeuvre PMR
BEC : Ballon Eau Chaude
FR : Réfrigérateur
Cuisson
Evier

GROUPE arc Immobilier neuf & Aménagement

ARC PROMO SUD BRETAGNE

L'orée de Kérozer

Allée de kérozer - Saint-Avé 56890

MAITRE D'OUVRAGE

ARC PROMO SUD BRETAGNE
1 Rue Genevieve de Gaulle-Anthonioz
35200 RENNES
groupe.arc@groupearc.fr
0299861386

ARCHITECTES

NOMADE architecte
18 rue Alfred Kastler
56000 VANNES
agence.ouest@nomade.info
0297470337

PLAN DE REPERAGE - BAT D

Plan de repérage d'ensemble

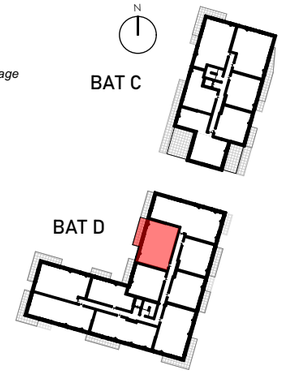

Plan de repérage bâtiment C

N°Lot	Bâtiment	Logement	Type	Niveau
	BAT D	D210	T3	R+2

SURFACES HABITABLES

Entrée	4,99
Dgt	2,48
Séjour/cuisine	25,76
Chambre 1	12,41
Chambre 2	9,74
SDE	5,28
wc	1,54
	62,20 m²

SURFACES ANNEXES

Balcon	9,32
	9,32 m²

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.
Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension.
Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés.
Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques.
La végétation n'est pas contractuelle.
Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif.
La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue.
Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitifs.
Les surfaces de placards sont incluses dans les surfaces des pièces.

Etabli le : 27/02/2026 | Mise à jour le : 02/06/2026 | 1:50